

Présentation de la commune. Aperçu général sur la commune :

Le village de Kani-Bonzon est le premier village où les dogon se sont installés après leur arrivée du Mandé au début du 14^{ème} siècle. C'est plus tard que les dogon se propagèrent sur les trois zones naturelles du pays dogon que constituent le Plateau, la Falaise et la Plaine.

Kan : porte de sortie ou séparation. **Bonzon** : le nom éponyme du patriarche de Kan d'où **Kani-Bonzon**.

La commune de Kani-Bonzon a été créée par la loi n°0096-059 du 04-11-96 portant création des communes en République du Mali. La commune de Kani-Bonzon est située au nord de Bankass au pied de la falaise avec une population estimée en 2012 à 14,328 habitants composée de 6979 hommes et 6862 femmes majoritairement jeunes. Elle est constituée des dogons majoritaires et des peulhs minoritaires. Elle regroupe 17 villages dont deux peulh avec 13 hameaux. Elle relève de la sous-préfecture de Kani-Bonzon et de Dimbal, cercle de Bankass.

La commune rurale de Kani-Bonzon est limitée à l'est par les communes de Kopro-na (cercle de Koro) et de Dourou (cercle de Bandiagara), à l'ouest par les communes de Balasara-Ouo (cercle de Bandiagara), au nord par la commune de Doucombo (cercle de Bandiagara) et au sud par les communes de DimbalHabé et de Bankass.